L'an mil neuf cent quatre-vingt-huit, le JEUDI lER SEPTEM-BRE à 17 H 20, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de M. Auguste LEGROS, Maire de la Commune de Saint-Denis, Officier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Eric BOYER - Maurice CHANE KUNE - Frantz FONTAINE - Jean Marie DUPUIS - Mmes Florelle LAMANDE - Gabrielle FONTAINE - MM. Gilbert MANES - Daniel BOX - René Paul VICTORIA - Maxime RIVIERE - Jean Denis MAHE - Mme André PAYET - MM. Paul PAYET - Raoul HOARAU - Jean Marie DE LA HOGUE - Fred TANDRYA - Henri ATECTAM - Abdoul Hack AFFEJEE - Jean HIN TUNG - François FERRERE - Serge PERSONNE - Mmes Paule BRUNIQUET - Eliane OLLIVIER - MM. Axel KICHENIN - André LICHARDY - Guy Max ZITTE

Etaient représentés :

M. Jack AFFEJEE par M. René Paul VICTORIA
M. Michel VITRY par M. Auguste LEGROS
M. Nicolas MOUTOUSSAMY par M. Camille BOURHIS
Mme Rose Mai TURENNE par M. Marcel HOARAU
M. Issop PATEL par M. Axel KICHENIN
M. Alexandre DE BALBINE par M. Marc GERARD

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

le 08.09.1988 Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de et que le nom- la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans bre de Conseil- le sein du Conseil. M. Marc GERARD a été désigné pour remlers présents plir ces fonctions qu'il a acceptées.

a séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

Le Maire certifie que le
compte rendu
de cette délibération a été
affiché à la
porte de la
Mairie de
Saint-Denis
le 08.09.1988
et que le nombre de Conseillers présents
a été de 30/55
en exercice.

NOTA:

Auguste LEGROS